



**Compte rendu des décisions — Comité d'éducation de la RCN**  
**Le 21 mai 2019**

<b>Présences</b>	<b>Absences motivées</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Chantal Fortin, SESJ (présidente)</li><li>• Diane Girouard, STSE</li><li>• Kim Hum, STSE</li><li>• Carla Ross, SEN</li><li>• Anna-Marie Melanson, SEN</li><li>• Lee Pallotta, SEI</li><li>• Pamela Kirk, SEN</li><li>• Mary Balino, UEDN</li><li>• Irene Georgieva, SSG</li><li>• Jo-An Munday, UEDN (observatrice)</li><li>• Pierre Lebel, ARE (personnel)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Louise Sicard, STSE</li><li>• Alex Silas, SLCD</li><li>• Ken Zarichansky, SEPC</li><li>• Philip Lillies, AGR</li><li>• Behiye Cinkilic, SEN</li></ul>

La présidente ouvre la séance à 17 h 30.

**1. Adoption de l'ordre du jour modifié**

- Proposée par Diane Girouard;
- Appuyée par Carla Ross;
- Motion adoptée.

**2. Approbation du compte rendu des décisions prises à la réunion du 16 avril 2019**

- Proposée par Carla Ross
- Appuyée par Anna-Marie Melanson;
- Motion adoptée.

**3. Suivi des réunions précédentes**

- **Page Web du Programme d'éducation**
  - Pierre Lebel informe les membres du Comité que le travail se poursuit. Le lien « Éducation » reste toujours inactif, les cours en ligne étant suspendus jusqu'à ce qu'ils soient transférés à la nouvelle plateforme.
- **Publication du plan triennal**
  - Pierre Lebel a créé un dépliant qui résume le plan et qui est affiché sur la page Web du Programme d'éducation.



- **Cours en français sur les cas d'ILD, partie 2**
  - Le cours a malheureusement été annulé, seules 2 personnes s'y étant inscrites.
- **Formation : Stratégies de mise en œuvre d'un programme de prévention de la violence en milieu de travail**
  - Recommandé par le confrère Philip Lillies, le cours porte sur le dépôt d'une plainte et les autres étapes du processus. Pierre Lebel et Marc Béland concevront le cours et espèrent avoir terminé d'ici quelques mois. Ils seront conseillés par le Comité de SST.
- **Programme de formation des formatrices et formateurs de l'Alliance (PFFA)**
  - Puisque le Réseau des formatrices et formateurs de l'Alliance n'existe plus, l'AFPC envisage de ne plus centrer le PFFA sur la formation des formateurs. Alors qu'elle se donnait généralement tous les trois ans, cette formation avancée n'a pas été offerte depuis environ cinq ans, un manque de participation qui semble se généraliser dans toutes les régions. Pierre Lebel rencontrera les agentes et agents régionaux d'éducation la semaine prochaine à Ottawa. D'ici quelques mois, ils devraient pouvoir déterminer s'il est nécessaire de relancer le PFFA. Dans la négative, on pourrait toujours se tourner vers le Programme d'apprentissage mixte (PAM), qui offre une formation très semblable à celle du PFFA.
- **Réseau des déléguées et délégués syndicaux**
  - Le réseau a été relancé et l'accueil a été très positif. Pierre Lebel informe le Comité que la prochaine réunion aura lieu le 17 juin. Le réseau est maintenant dirigé par Paula Dignan et Pierre Lebel.
- **Formulaire d'inscription (point récurrent à l'ordre du jour)**
  - Le formulaire d'inscription en ligne est toujours en cours d'élaboration. Nous devons attendre la fin de la mise à jour du site Web de l'AFPC avant d'y apporter les améliorations recommandées par le Comité.

#### 4. Le point sur le programme d'éducation

- **Inscriptions et participation**

On note encore trop d'annulations de dernière minute ou sans préavis. Pierre explique qu'il est difficile de tenir une liste d'attente en raison de la nouvelle disposition relative aux congés pour activités syndicales, qui exige de l'AFPC qu'elle envoie aux membres les avis de congé pour affaires syndicales au moins une semaine



avant le début de la formation. Pour y remédier, on propose d'accepter plus d'inscriptions que le nombre de places disponibles. Pierre étudiera la suggestion et en discutera avec ses collègues.

La consœur Chantal Fortin recommande fortement aux membres de suivre des cours en français, ce qui les aidera à obtenir ou à maintenir le niveau de compétence linguistique exigé au travail (p. ex., BBB). Les formateurs sont bilingues et, comme ces cours ne sont pas généralement aussi remplis que ceux en anglais, on peut ralentir le rythme au besoin. On suggère d'offrir un cours en français à Ottawa et un cours en anglais à Gatineau.

- *École du syndicalisme partie II*  
Nous avons reçu 78 inscriptions jusqu'à présent. Pierre Lebel enverra un rappel d'inscription par courriel. On déterminera ensuite à quels ateliers les gens participeront selon les critères établis.
- *Violence conjugale au travail*  
On a mis le cours à l'essai et formé des formatrices et formateurs de partout au pays. Ce cours de deux jours a été un succès et devrait être offert à l'automne.

#### 5. Examen des mises à jour proposées au mandat du Comité

- Le sous-comité a terminé la mise à jour du mandat. Dans l'ensemble, les membres du Comité sont satisfaits!
- Les membres du Comité ont adopté le nouveau mandat, avec la modification suivante :  
« La personne qui occupe la présidence est une formatrice active. Elle est formée par une organisation syndicale reconnue ou par un organisme accrédité. Cette exigence garantit que la présidence comprend bien la formation syndicale, de sorte qu'elle peut planifier les activités de formation syndicale à l'AFPC-RCN et guide le Comité d'éducation dans l'établissement du programme d'éducation triennal. La personne qui occupe la vice-présidence a suivi une formation de formateur et/ou possède une expérience pertinente. »
- La modification est proposée par le confrère Lee, appuyé par la consœur Pamela.

#### 6. Promotion de la formation syndicale

- Reporté à la prochaine réunion.

#### 7. Compte rendu de la personne déléguée sur les des activités du CRO

- Reporté à la prochaine réunion.

#### 8. Divers

**La séance est levée à 19 h 55.**